



# Le Saint-Siège

---

## **LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II À L'UNION ROMAINE DE L'ORDRE DE SAINTE-URSULE**

*À la Révérende Mère Colette LIGNON,*

*Prieure générale*

*de l'Union romaine de l'Ordre de Sainte-Ursule* 1. Au cœur de l'année du grand Jubilé de la naissance du Sauveur, vous avez la joie de célébrer le premier centenaire de votre Institut. Cet anniversaire rappelle l'heureuse initiative de mon vénéré prédécesseur, le pape Léon XIII, de réunir en une seule Union les nombreux monastères d'Ursulines qui avaient essaimé dans le monde entier depuis la fondation de la toute première compagnie par sainte Angèle Merici en 1535. La naissance de votre Union, le 28 novembre 1900, et son rapide succès ont permis un nouvel élan pour votre famille religieuse, qui s'est ainsi enrichie des diverses expériences apostoliques. La commémoration de cet événement est pour votre ordre une invitation à approfondir votre charisme, dans la fidélité à l'exemple et aux enseignements de sainte Angèle, mais aussi à construire et à préparer l'avenir, en mobilisant vos forces en vue de l'évangélisation. 2. Depuis le seizième siècle, les besoins de l'évangélisation et les appels du Seigneur ont conduit vos Sœurs sur presque tous les continents, vous faisant vivre aujourd'hui une véritable dimension internationale. Cette expérience marque la vie de votre Union et vous fait partager en vérité l'expérience de l'Église elle-même, communion de foi et de vie entre tous les croyants, en sorte que "celui qui réside à Rome sait que ceux des Indes sont pour lui un membre"(cf. S. Jean Chrysostome, *Homélie sur saint Jean*, 65, 1). Si le souci de l'unité et de la communion incombe à tous les chrétiens, se rappelant sans cesse le vœu du Seigneur lui-même : "Que tous soient un" (*Jn* 17, 21), cette mission revient plus encore à ceux et à celles qui ont choisi, pour répondre à un appel particulier du Seigneur, de vivre en commun, selon les règles de la vie fraternelle. Je vous exhorte donc à être toujours davantage attentives à cette dimension de la communion ecclésiale, en veillant aussi à la qualité de votre insertion dans les Églises locales et en mettant vos dons à leur service, avec le souci d'une collaboration toujours plus intense. 3. Les Sœurs Ursulines ont acquis, avec le temps, une solide expérience éducative, plus particulièrement dans le service des jeunes, qu'il s'agisse du vaste domaine de la catéchèse, soit directement, soit par la formation de catéchistes compétents et soucieux de transmettre à la fois une expérience de vie chrétienne et un solide enseignement, ou qu'il s'agisse des multiples secteurs de l'éducation. Ce travail de transmission de la foi, à travers une parole forte, argumentée et cohérente, qui rend compte de notre espérance (cf. *1 P* 3, 15), mais aussi par le témoignage et l'exemple d'une vie donnée au service du Seigneur et de son Église, est essentiel dans le monde d'aujourd'hui où tant de jeunes n'ont plus les repères solides que donnait l'éducation familiale. C'est donc l'école, et toute la communauté éducative, qui doit prendre en charge une part importante de cette éducation globale dans un esprit vraiment évangélique, non seulement par la catéchèse mais aussi par bien d'autres manières d'accompagner les jeunes, comme par exemple dans des mouvements appropriés ou dans des groupes de réflexion et

de partage. Former ainsi des disciples du Christ, capables de témoigner dans leur vie familiale, professionnelle, sociale, des valeurs spirituelles et morales que l'Évangile a semées au cœur de l'homme est un travail indispensable pour que la nouvelle évangélisation porte des fruits abondants dans le siècle qui s'ouvre. Dans cette perspective, est particulièrement important le service des plus pauvres, ces "petits" que le Seigneur veut mettre à la première place et que nos sociétés, trop souvent marquées par l'appétit de la richesse et la concurrence, ont tendance à exclure de la croissance économique et de l'organisation sociale. 4. Annoncer le Royaume de Dieu est la première mission que l'Église confie à tous ceux que le sacrement de Baptême fait communier à la mort et à la résurrection du Christ, Prophète, Prêtre et Roi. La vie consacrée, que vous avez choisie, est dans l'Église un chemin privilégié pour manifester la dimension prophétique et eschatologique du message évangélique : elle "manifeste aussi plus clairement aux yeux de tous les croyants les biens célestes déjà présents en ce temps, atteste la vie nouvelle et éternelle acquise par la rédemption du Christ, annonce la résurrection future et la gloire du Royaume céleste" (*Lumen gentium*, n. 44). Je vous encourage à approfondir cette dimension prophétique pour le monde contemporain et à rendre visibles, par le goût de la prière qui est toujours la source de notre vie chrétienne, par la vie fraternelle qui est elle-même une prophétie en acte (cf. *Vita consecrata*, n. 85), par le témoignage explicite et par votre souci missionnaire, les signes du Royaume à venir. 5. Annoncer le Royaume n'éloigne pas l'Église de sa mission dans le monde. Au contraire, comme le prophète établi veilleur pour la maison d'Israël (cf. *Ez* 3, 17), elle "insiste à temps et à contretemps, réfute, menace, exhorte, avec une patience inlassable et le souci d'instruire" (2 *Tm* 4, 2). Comme le Seigneur Jésus lui-même avec les pèlerins d'Emmaüs (cf. *Lc* 24, 13-35), l'Église marche sur la route des hommes et avec eux, elle partage leurs interrogations sur le sens de l'existence, elle leur fait entendre la Parole du Seigneur et leur révèle peu à peu sa présence, pour les conduire à la reconnaissance plénière de son amour, manifesté dans le trésor de la vie sacramentelle qui lui a été confié. Je vous exhorte à vivre sans crainte ce pèlerinage de la foi avec vos frères, en vous laissant transformer peu à peu par la Parole du Seigneur. En ayant toujours au cœur la soif du Dieu vivant qui pousse à vivre en intimité amoureuse avec lui (cf. *Ps* 62, 2), mais aussi en étant à l'écoute des appels de vos frères et en vous livrant pour eux chaque jour, vous annoncerez l'amour miséricordieux du Seigneur qui se donne. 6. Le centenaire que vous fêtez est l'occasion pour toutes vos communautés de remercier le Seigneur de tous ses bienfaits. Que la grâce du Jubilé avive en chacune des Sœurs de votre Union le désir de la sainteté, par une conversion renouvelée ! En formant des vœux particuliers pour votre prochain chapitre général, je confie les membres de l'Union romaine de l'Ordre de Sainte-Ursule à la protection maternelle de la Vierge Marie et je leur accorde de grand cœur la Bénédiction apostolique. *Du Vatican, le 10 novembre 2000.*